



## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 MAI 2019

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

**Début de séance : 19 h**

Affiché le 04 juin 2019

Nombre de Conseillers en exercice : **35**

L'An Deux Mille Dix-neuf, le 29 mai, à 19 h, le Conseil Municipal de Charenton-le-Pont s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Hervé GICQUEL, Maire.

**Etaient présents :** M. GICQUEL, Mme MAGNE ; M. SEGALAT, Mme LEHOUT-POSMAINTIER ; M. GAILHAC ; M. CRON ; Mme CERTIN ; M. TURANO ; Mme HERBERT ; M. BOCCARA ; M. MIROUDOT ; M. VAN DEN AKKER ; M. DROUVILLE ; Mme LYET ; M. ROURE ; Mme KADOUCH ; M. BENOIT ; Mme MENOUE ; Mme OBENANS ; Mme GONNET ; Mme EL HARTI ; Mme MEUNIER ; M. MAZURE ; M. CARREL ; M. GABISON ; Mme DE LA BRETEQUE ; M. CASTRO ; M. BELLAÏCHE ; Mme UDDIN ; M. RAMBAUD ; Mme BERTRAND ; Mme GRATIET.

**Etaient excusés :** Mme MOLINA ; M. FAINTUCH ; Mme GRUBER ;

- 1) **Désignation du secrétaire de séance :** Monsieur TURANO
- 2) **Adoption des Procès-verbaux des séances du 13 mars 2019 et du 10 avril 2019**  
**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Le Conseil Municipal a approuvé, **à l'unanimité**, les procès-verbaux des Conseils Municipaux du 13 mars 2019 et du 10 avril 2019.

- 3) **Présentation des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT**  
**Rapporteur : Monsieur le Maire** **Délibération 2019-042**

Monsieur le Maire a rendu compte au Conseil Municipal des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 4) **Approbation du Contrat d'Aménagement Régional et autorisation donnée à Monsieur le Maire de le signer**  
**Rapporteur : Monsieur SEGALAT** **Délibération 2019-043**

Le Conseil Municipal a approuvé, **à l'unanimité**, le programme des opérations présenté par Monsieur le Maire (le réaménagement des accès et espaces publics du parc de Conflans, la restauration intérieure de l'Hôtel de Ville et la restauration des façades des écoles Valmy et Port aux Lions) et a décidé de solliciter de Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France l'attribution d'une subvention de **1 000 000 €** conformément au règlement des contrats d'aménagement régional.

- 5) **Versement d'une participation exceptionnelle aux travaux restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris et versement d'une subvention aux œuvres des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers**  
**Rapporteur : Madame LYET** **Délibération 2019-044**

Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à verser :

- une participation exceptionnelle de 5 000 € à la Fondation du patrimoine en vue de la restauration de Notre-Dame de Paris
- une subvention exceptionnelle de 2 500 € aux œuvres des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers

- 6) **Modification de la garantie d'emprunt accordée par la Ville à la SA d'HLM EFIDIS, filiale de CDC Habitat suite à un réaménagement d'un prêt n° 85559 avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)**  
**Rapporteur : Monsieur DROUVILLE** **Délibération 2019-045**

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la modification du contrat de prêt et accorde sa garantie à hauteur de 100% pour ce prêt réaménagé d'un montant total de 1 982 313,32 €.

Il a précisé que le droit de réservation dont bénéficie la ville sur 20% des logements de l'opération financée est prolongé de 10 ans.

- 7) **Modification de la garantie d'emprunt accordée par la Ville à la SA d'HLM EMMAUS Habitat, suite à un réaménagement d'un prêt n° 83236 avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)**  
**Rapporteur : Monsieur DROUVILLE** **Délibération 2019-046**

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la modification du contrat de prêt et accorde sa garantie à hauteur de 100% pour ce prêt réaménagé d'un montant total de 2 055 688,91 €

Il a précisé que le droit de réservation dont bénéficie la ville sur 20% des logements de l'opération financée est prolongé de 10 ans.

- 8) **Autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs entre la Commune et l'association : Amicale du 3e Age (A3A)**  
**Rapporteur : Madame LEHOUT-POSMANTIER** **Délibération 2019-050**

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention annuelle d'objectif avec l'association Amicale du 3<sup>e</sup> Age (A3A) et a autorisé Monsieur le Maire de signer la convention.

- 9) **Autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs entre la Commune et l'association Culturelle Beth Malahi (A.C.B.M)**  
**Rapporteur : Monsieur MIROUDOT** **Délibération 2019-048**

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention annuelle d'objectif avec l'Association Culturelle Beth Malahi (A.C.B.M.) et a autorisé Monsieur le Maire de signer la convention.

**10) Attribution de subventions communales au titre de l'année 2019****Rapporteur : Madame CERTIN****Délibération 2019-047**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité des voix exprimées (4 abstentions - groupes « Charenton avant Tout » et « Pour Charenton, l'Humain et l'Ecologie »), de répartir les subventions destinées aux associations pour un montant de de 592 018 €.

*Le tableau de répartition peut être consulté à l'Accueil de l'Hôtel de Ville.*

**11) Mise à jour du règlement intérieur des prestations péri et extrascolaires****Rapporteur : Madame DE LA BRETEQUE****Délibération 2019-049**

Le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité (3 voix contre – groupe « Charenton avant Tout »), la mise à jour du règlement intérieur des prestations péri et extrascolaire.

Il sera applicable dès le 1<sup>er</sup> juin 2019.

**12) Autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec la Ville de Paris pour la coordination des projets d'aménagement du secteur Bercy****Rapporteur : Monsieur GAILHAC****Délibération 2019-051**

Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire de signer la convention de partenariat avec la Ville de Paris pour la coordination des projets d'aménagement du secteur Bercy.

**13) Autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer le protocole de partenariat pour la réalisation d'une étude acoustique et à l'intégration paysagère au niveau de Charenton-le-Pont****Rapporteur : Monsieur GAILHAC****Délibération 2019-052**

Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le protocole de partenariat pour la réalisation d'une étude acoustique et à l'intégration urbaine et paysagère au niveau de Charenton-le-Pont ainsi que toutes les pièces administratives afférentes, avec l'Etat et la Métropole du Grand Paris.

**14) Autorisation donnée à Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable pour la réfection du mur de la rue Jean Moulin****Rapporteur : Monsieur CRON****Délibération 2019-053**

Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable pour la réfection du mur de la rue Jean Moulin bordant les voies SCNF.

**15) Autorisation donnée à l'association Tennis Club Charenton à déposer une demande de déclaration préalable pour la pose d'un store sur le club-house au 43 rue de Paris****Rapporteur : Monsieur CRON****Délibération 2019-054**

Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, l'association Tennis Club Charenton à déposer une déclaration préalable pour la pose d'un store sur le club-house au 43 rue de Paris.

**Fin de séance : 21h20**

**Toutes les délibérations et les documents sont consultables  
auprès du service Administration Générale (Hôtel de Ville – 48 rue de Paris).**